Picard parlé, picard écrit : comment s'influencent-ils l'un l'autre ?[1]

1. Introduction

Comme nous l'a fait remarquer Jacques Landrecies lors de son intervention dans le cadre du colloque, ce n'est un secret pour personne que l'on parle de moins en moins picard mais qu'on en parle de plus en plus. Il est sans doute exact d'ajouter qu'on l'écrit et qu'on le lit aussi de plus en plus. Au point que l'étiquette de « patois » qui le caractérisait jusqu'à tout récemment, en raison précisément du fait qu'il s'agissait d'un parler essentiellement oral, ne semble plus guère convenir. En effet, à l'aube du XXI[e] siècle, on peut lire le picard dans des revues, des romans, des collections de poèmes, des bandes dessinées et autres publications qui sont diffusés bien au-delà de leur village d'origine. On peut aussi le lire aux quatre coins du monde par le biais de l'internet.

Le développement d'une littérature écrite dans une langue qui avait été essentiellement réservée à des usages oraux est, on le sait, parsemé d'embûches. Il faut choisir ou développer un système orthographique. Au niveau du vocabulaire et de la grammaire, les choix des auteurs et des éditeurs ne sont souvent guidés que par leur seul sens de ce qui convient, de ce qui constitue une forme

1 — Cette recherche est financée par la National Science Foundation des États-Unis (subvention # BCS-0091687). Je remercie Brian José et Kathryn Tippetts de l'aide qu'ils m'ont apportée dans la transcription et la cueillette des données ainsi que des contributions qu'ils ont faites au développement de cette analyse et les participants au colloque *Picard d'hier, picard d'aujourd'hui* de leurs commentaires et suggestions suite à ma présentation.

acceptable dans cette langue. Alors que l'on pourrait s'attendre que le picard littéraire reflète fidèlement l'usage oral de ses locuteurs, de nombreux facteurs interviennent qui peuvent créer une distance entre langue parlée et langue écrite. Par exemple, le sentiment prescriptiviste dont font preuve les locuteurs eux-mêmes, qui rejettent certaines formes et en valorisent d'autres, et le désir de créer une norme partagée par des locuteurs qui prononcent différemment et utilisent des mots différents peuvent produire un écrit qui ne correspond au picard parlé de personne. Auger (2002 a, b) examine la création récente d'un picard littéraire dans le Vimeu. Ces études, qui sont basées sur les textes publiés par l'équipe Ch'Lanchron d'Abbeville, identifient trois caractéristiques importantes du picard écrit de ces publications. Auger (2002) examine la politique éditoriale de Ch'Lanchron à l'égard de la grammaire des textes publiés. À travers la comparaison de deux versions de certains textes, c'est-à-dire la version publiée par Ch'Lanchron et une version pré-Ch'Lanchron (soit manuscrite, soit publiée ailleurs), cette étude révèle tout d'abord le caractère régional de la norme littéraire développée par cette équipe. En effet, alors que la grammaire des textes d'auteurs du Vimeu fait parfois l'objet de corrections, ces corrections n'affectent pas les textes provenant d'autres régions. Cette étude révèle ensuite que les corrections effectuées remplacent toutes des formes jugées trop françaises par des formes plus clairement picardes, contribuant ainsi à créer un picard écrit qui est bien distinct du français. La découverte de cette « picardisation » des textes vimeusiens soulève une question importante : les textes reflètent-ils la compétence linguistique des auteurs picardisants, ou sont-ils, comme les textes français, la manifestation d'une grammaire distincte qui s'éloigne souvent de la langue parlée des auteurs ? Auger (2002 b) se penche sur cette question de la représentativité de l'oral dans l'écrit. Cette étude, qui compare l'emploi des voyelles d'appui en début de mot (par exemple, dans *écmincheu* et *édvant*) dans la langue parlée et les textes de trois auteurs vimeusiens, conclut que l'utilisation des voyelles d'appui est soumise aux mêmes règles à l'oral et à l'écrit et qu'il n'y a donc pas lieu de poser deux systèmes grammaticaux différents pour ces deux formes de communication[2].

2. La seule différence réelle entre l'oral et l'écrit surgit au niveau de la segmentation prosodique du discours. On trouve à l'oral plusieurs énoncés qui correspondent soit à des segments plus courts qu'une phrase, soit à des passages beaucoup plus longs. À l'écrit, les phrases picardes correspondent généralement à la définition typique enseignée dans les cours de grammaire.

Le présent article a pour but d'approfondir la question de la relation entre le picard écrit et le picard parlé. Dans Auger (2002 b), j'avais examiné une variable phonologique : la prosthèse. Je me propose ici d'examiner cinq variables grammaticales. Les questions de norme littéraire et de représentativité de l'oral dans l'écrit resteront bien sûr centrales à cette étude, qui cherchera à déterminer si les formes grammaticales de l'écrit reflètent celles de la langue parlée et si elles y sont employées selon les mêmes règles. Mais j'examinerai aussi la possibilité que le picard écrit influence le picard parlé des locuteurs de mon corpus. En effet, alors que le picard a évolué pendant des siècles sans être soumis à l'influence d'une norme écrite, on peut se demander si l'effort soutenu de création littéraire des dernières années affecte le picard parlé des auteurs.

2. Une comparaison de l'oral et de l'écrit de quatre picardisants

Il est bien connu que l'oral et l'écrit s'influencent mutuellement. Ainsi, même si elle résiste souvent longtemps aux tendances orales, la langue écrite finit généralement par adopter les formes de la langue parlée. En anglais, par exemple, l'emploi fréquent d'une virgule après les conjonctions *but* 'mais' et *although* 'bien que' dans les textes reflète le fait que ces formes sont souvent suivies d'une pause dans la langue parlée. De même, les structures de la langue écrite s'infiltrent parfois dans l'oral, comme quand l'orthographe favorise la prononciation de lettres muettes : c'est le cas, par exemple, d'un mot comme *persil* qui retrouve son /l/ final en français ou du *often* 'souvent' anglais qu'on entend souvent prononcé avec un /t/. Comme le picard ne dispose pas d'un standard littéraire bien établi, il est normal de s'attendre que les textes écrits reflètent, dans une large mesure, la langue orale. Et comme l'écriture permet une réflexion sur la langue et donne l'occasion de corriger des formes qui ne paraissent pas assez picardes, on peut penser que la pratique de l'écriture risque aussi d'influencer le parler de ceux qui lisent ces textes et, surtout, de ceux qui les écrivent.

Pour évaluer l'impact que l'écriture du picard peut avoir sur la forme orale de la langue, et vice-versa, il importe de comparer le picard oral et le picard écrit des mêmes locuteurs. De plus, il importe d'examiner le picard oral d'un locuteur qui n'écrit pas en picard et qui le lit peu pour voir si ce picard diffère de celui parlé par des picardisants qui ont l'habitude d'écrire leur langue.

Finalement, dans le but de mesurer la différence entre le picard langue maternelle et le picard langue seconde, il m'a paru essentiel d'inclure dans l'échantillon des locuteurs des individus dont le picard est la langue maternelle et d'autres qui ont appris cette langue plus tard. Le tableau 1 ci-dessous contient une brève description de chacun des quatre locuteurs qui ont été sélectionnés pour cette étude. Toutes les données sont tirées de mon corpus oral et écrit constitué depuis 1996.

Tableau 1 : les locuteurs du corpus

Locuteur A	locuteur natif du picard ; parle picard mais ne l'écrit pas et le lit peu
Locuteur B	locuteur natif du picard ; le parle spontanément et l'écrit aussi
Locuteur C	locuteur qui a appris le picard plus tard ; le parle et l'écrit couramment
Locuteur D	locuteur qui a appris le picard plus tard ; le parle et l'écrit couramment

La comparaison de l'oral et de l'écrit sera basée sur l'examen de cinq constructions qui sont sujettes à une alternance entre une forme picarde clairement distincte du français standard (mais qui peut être partagée avec le français parlé familier ou populaire) et une forme commune au français et au picard et donc perçue comme étant moins typiquement picarde. Les constructions examinées sont : la sélection de l'auxiliaire avec les verbes qui, en français, se conjuguent avec *être*, la négation verbale, le redoublement des sujets, les relatives sujets et le pronom sujet neutre.

2.1 Le choix de l'auxiliaire

« Le verbe avoir est le seul auxiliaire usité dans la conjugaison de tous les verbes, même des verbes pronominaux et intransitifs » (Vasseur 1996 : 97). Selon Vasseur, le picard se distingue donc du français par son emploi de l'auxiliaire *avoir* là où le français standard exige l'emploi de l'auxiliaire *être*. Ce système de l'auxiliaire unique, qui caractérisait peut-être le picard des années 1950 qu'observait Vasseur[3], ne correspond pas à l'usage des locuteurs de mon corpus, dont le parler a été recueilli dans les années 1990. Comme en témoignent les exemples en (1), les deux auxiliaires s'emploient à l'oral et à l'écrit.

3 — Comme son dictionnaire publié en 1963, cette grammaire est tirée de la thèse doctorale de Gaston Vasseur. C'est le fils de l'auteur qui l'a publiée en 1996.

(1) a. *Iz ont vnus s'présenter* (C, oral)
b. *il est vnu m'vir pis i m'a dit* (C, oral)
c. *c'mint qu'o séroait qu'oz ons vnu à La Mér ?* (C, écrit)
d. *Oh, et pi chop plage al est vnue tout pieute ! !* (C, écrit)

Le tableau 2 ci-dessous présente les fréquences d'emploi de *avoér* comme auxiliaire dans les entrevues orales et les textes de ces quatre picardisants. Il en ressort clairement que le locuteur A se comporte différemment des trois auteurs du corpus : alors que celui-ci utilise surtout l'auxiliaire *être,* tous les auteurs emploient *avoér* dans au moins 50% des cas. Ce tableau met aussi en évidence une plus grande fréquence d'emploi de *avoér* à l'écrit qu'à l'oral pour deux des trois auteurs.

Tableau 2 : l'utilisation de *avoér* comme seul auxiliaire

	A	B	C	D
oral	15,4% (2/13)	50% (7/14)	66,7% (24/36)	100% (5/5)
écrit	–	92,6% (112/121)	88,9% (32/36)	96,2% (51/53)

Étant donné la tendance à employer *avoér* davantage à l'écrit qu'à l'oral et le contraste entre le locuteur A d'une part et les trois auteurs d'autre part, il est possible d'attribuer le taux d'emploi de *avoér* plus élevé dans l'oral des trois auteurs à l'effet qu'a leur pratique de l'écriture sur leur parler. L'exemple d'auto-correction en (2) dans l'entrevue de B, qui remplace *éte* par *avoér,* constitue un autre indice d'un effort, probablement inconscient bien sûr, pour favoriser l'emploi des formes bien picardes.

(2) *Gaston Vasseur il est vnu - il a vnu étou écouter des canchons qu'i cantoait min grand-père qu'i connaissoait dé sin père.* (B, oral)

2.2 La négation verbale

Le picard du Vimeu possède trois formes pour exprimer la négation verbale. Selon Vasseur (1996 : 88), *n... mie* et *n... point* sont les plus fréquentes mais *n... pas* peut être utilisé pour renforcer la négation en fin de phrase. L'emploi de ces trois adverbes de négation par les quatre locuteurs du corpus est résumé dans le tableau 3 ci-dessous. Ici encore, surgissent des différences dans l'emploi de la négation entre les trois auteurs et le locuteur A, d'une part, et entre l'oral et l'écrit, d'autre part. Alors que tous les locuteurs emploient parfois *pas* à l'oral, le locuteur A est le seul

pour qui c'est la forme la plus fréquente. Chez les trois auteurs, *point* est la négation la plus fréquente. Les quatre locuteurs se comportent toutefois de façon semblable en ce qui a trait à la négation *mie* : à l'oral, dans ce corpus du moins, *mie* n'est pas usuel, puisqu'un seul exemple a été produit par le locuteur D. L'écrit partage avec l'oral le fait que *point* est la forme la plus utilisée par chacun des trois auteurs. Mais il diffère de l'oral en ce qui a trait à l'utilisation des deux autres formes de la négation : on remarque à l'écrit l'absence totale de *pas* et une fréquence non négligeable de *mie*. On note donc, comme pour le choix de l'auxiliaire, une tendance à favoriser l'emploi de formes picardes plus forte à l'écrit qu'à l'oral, de même que dans l'oral des locuteurs-auteurs.

Tableau 3 : la négation verbale

	A	B	C	D
oral	*mie* 0% (0) *point* 24,6% (17) *pas* 75,4% (52)	*mie* (0) *point* 95,3%(41) *pas* 4,7%(2)	*mie* (0) *point* 62,2%(61) *pas* 37,8%(37)	*mie* 0,8%(1) *point* 95,8%(113) *pas* 3,4% (4)
écrit	—	*mie* 24,2%(32) *point* 75,8%(100) *pas* (0)	*mie* 15,0%(12) *point* 85,0% 68) *pas* (0)	*mie* 13,8% (19) *point* 86,2% (119) *pas* (0)

Pourquoi l'emploi de *mie*, presque inexistant dans ce corpus oral, joue-t-il un rôle non négligeable à l'écrit ? Les auteurs picardisants ont-ils inventé cette forme ou l'ont-ils ressortie de l'oubli ? Bien sûr que non. L'emploi de *mie* en picard est ancien et il s'est transmis jusqu'à nos jours. Ainsi, *Le boucher d'Abbeville* écrit par Eustache d'Amiens au milieu du XIII[e] siècle utilise surtout *mie* comme second élément de la négation : 1 *pas*, 1 *point* et 6 *mie*. Deux exemples sont cités en (3) ci-dessous. Dans les textes les plus anciens présentés dans Flutre (1977), on trouve surtout *point* mais *mie* n'est pas rare. Nous trouvons en (4) trois exemples tirés de la *Conversation entre deux citoyens de campagne*, publiée en 1794 ou 1795. La même tendance se poursuit dans *Vieilles réderies* d'Édouard David, publié en 1920, dont on peut voir quelques exemples en (5), et dans *Eine gronnée d'contes ed Pierre Azeu* d'Ernest Dumont, publié en 1935, tel qu'illustré en (6).

(3) a. *Je ne di mie vilenie* (*Le boucher d'Abbeville*, p. 14, ligne 16)
b. *Segnor, ne vos mentirai mie* (*Le boucher d'Abbeville*, p. 16, ligne 1)

(4) a. *te femme ne dure mi pus* (*Conversation*, p. 217)

b. *il n'y a mi pus ni mouois de jinvier, ni mouois de février*
(*Conversation*, p. 220)
c. *ches mouois lau ne vont mi pus à nos affouaires*
(*Conversation*, p. 220)

(5) a. *Ch'n'est mi' l'jour d'aller à loquette...* (*Vieilles réderies*, p. 57)
b. *Ch'est qu'i sont des mill', joyeus' clique,*
Tous d'attaqu', gaillards pis rétus,
Et conm' des boins fius d' République
N'ont mi' des brongn's à foirer d'sus. (*Vieilles réderies*, p. 59)

(6) a. *I né r'sannent t'mi à leu cabri pour cho...* (*Gronnée*, p. 10)
b. *Pis qu' t'étoais si fort eq cho ein carcul, tu n'os mi tout oublié ?*
(*Gronnée*, p. 20)

L'emploi de *mie* à l'écrit s'inscrit en continuité de la tradition picarde écrite et n'est donc pas une innovation ou la réintroduction d'une forme ancienne mais désuète. Plutôt que de se demander pourquoi les auteurs emploient *mie* dans leurs écrits, il convient alors de se demander pourquoi je n'en ai recueilli qu'un seul exemple dans mon corpus oral. L'examen du reste de mon corpus oral révèle que l'échantillon utilisé était trop petit pour l'étude de *mie*. En effet, une recherche rapide dans les transcriptions disponibles à ce jour a permis de recueillir les quatre exemples de *mie* présentés en (7) ci-dessous. Le premier exemple a été prononcé par le locuteur A, dans une partie d'entrevue dont la vérification est en cours et qui n'a donc pas été dépouillée pour la présente étude. Les deux exemples suivants ont été produits par un autre locuteur natif qui n'écrit jamais en picard. Le dernier est tiré d'une entrevue radiophonique avec un auteur picard. On voit donc que *mie* est utilisé par plusieurs locuteurs et que son emploi dans la langue écrite reflète l'usage oral. Le fait qu'il soit utilisé par deux locuteurs qui ne sont pas auteurs constitue un signe que son emploi à l'oral n'est pas (nécessairement) le transfert à l'oral d'un trait de picard écrit. Ce qui reste maintenant à déterminer, c'est la raison de son emploi si rare à l'oral. Comme une telle explication repose nécessairement sur une étude détaillée de la valeur grammaticale, sémantique et pragmatique de *mie* et de ce qui oppose cet élément à *point* et *pas* dans le système de la négation en picard vimeusien, il faudra attendre la complétion d'une telle étude pour comprendre la rareté de *mie* à l'oral.

(7) a. *Oh il étoait't mie pus malheureux qu'eu, hein !* (A)
b. *ben non, au Canada o n'a mie entendu parleu d'tout eu.* (E)
c. *Ah, j'ai dit « n'él frai mie jamoais in picard. »* (E)
d. *jé n'porrois mie pus juer d'musique, voéyons.* (F)

Les données présentées ci-dessus confirment que le picard écrit trouve sa source principale dans l'oral mais elles révèlent aussi que des différences importantes existent. Ces différences sont-elles le signe d'un divorce significatif entre l'oral et l'écrit ? Nous verrons dans le reste de cette section qu'il n'en est rien, puisque l'emploi de trois autres constructions, le redoublement des sujets, les relatives sujets et les pronoms sujets neutres, est essentiellement identique à l'oral et à l'écrit.

2.3 Le redoublement des sujets

Le redoublement des sujets constitue une des caractéristiques grammaticales les plus connues du picard. En effet, toute description de cette langue insiste sur la nécessité de faire suivre un sujet lexical d'une copie pronominale de ce sujet (voir, par exemple, Vasseur 1996 : 61), comme dans les exemples en (8).

(8) a. *Bon, alors... éch't'homme il arrive, i tape à chop porte* (A)
b. *Et pis tout l'monne i s'endort* (C)

Auger (2002 a) rapporte qu'un des efforts éditoriaux de l'équipe Ch'Lanchron consiste à ajouter un pronom de reprise aux sujets non redoublés des auteurs vimeusiens. Il convient ici de se demander si cette pratique reflète la pratique orale des picardisants du Vimeu. Le tableau 4 ci-dessous confirme que le redoublement des sujets caractérise bel et bien le picard vimeusien : les quatre locuteurs redoublent tous ou presque tous leurs sujets, à l'oral comme à l'écrit. De plus, il est intéressant de constater que la plupart des sujets non redoublés mettent en jeu des sujets du type *tout l'monne, toute* et *parsonne*. Selon Vasseur (1996 : 73), ces cas ne constituent pas de réelles exceptions à la règle du redoublement, puisque les sujets quantifiés s'emploient sans pronom de reprise. Ainsi, les deux exemples non redoublés du locuteur A, cités en (9), contiennent le sujet *tout l'monne* ; donc, si l'on ne considère que les sujets lexicaux, on obtient un taux de redoublement de 100% pour ce locuteur. Pour sa part, le locuteur C redouble les sujets quantifiés de façon variable, comme on peut le voir en (10) : si l'on exclut ces données, le taux de redoublement augmente à 85,2% à l'oral et à 99,2% à l'écrit. On constate donc que dans sa politique éditoriale, Ch'Lanchron ne trahit pas la langue parlée mais qu'il choisit, parmi les formes de l'oral, celles qui séparent le picard du français standard.

Tableau 4 : le redoublement des sujets

	A	B	C	D
oral	90,9% (20/22)	100% (47/47)	77,8% (21/27)	100% (41/41)
écrit	–	100% (86/86)	95,5% (127/133)	100% (137/137)

(9) a. *de toute façon tout l'monne no dépasse hein,* (A)
b. *i dit qu'tout l'monne est leu.* (A)

(10) a. *Et pis tout l'monne i s'endort* (C)
b. *quand iz ont arrivés, tout l'monne faisoait des flaflas, tout o* (C)

2.4 Les relatives sujets

L'obligation de redoubler les sujets en picard est attribuable au fait que dans cette variété, les pronoms sujets ne fonctionnent plus comme de vrais sujets mais plutôt comme des marques de l'accord verbal (voir, par exemple, Auger 1994). Cette analyse prédit que les pronoms sujets doivent accompagner chaque verbe conjugué et que l'on devrait trouver des pronoms sujets apparemment résomptifs dans les relatives sujets, comme en (11).

(11) a. *ch'est l'continuité d'chof phrase qu'al arrive à vous donneu cho's signification* (A)
b. *Echti-lo qu'il a invinté o, i n'étoait point si bête* (D)

Cette prédiction s'accorde bien avec les faits du picard. Malheureusement, les données sont peu nombreuses ici, en raison de l'ambiguïté inhérente de la séquence /ki/ lorsqu'elle est employée avec un antécédent masculin singulier ou un antécédent pluriel et suivie d'une consonne. Par exemple, lorsqu'on entend [ki] en (12), cette forme peut être interprétée soit comme le pronom relatif français *qui,* soit comme une séquence composée du complémenteur *que* suivi du pronom sujet *i.*[4] J'ai donc exclu tous ces exemples ambigus et je n'ai compté que les cas où /ki/, ou ses équivalents écrits *qui* et *qu'i,* est employé avec un antécédent d'une autre personne ou d'un autre genre, comme en (13)

4 — Alors que l'existence de la forme *tchi* en picard vimeusien dans l'expression figée *tchi vient,* telle qu'illustrée en (i), pourrait servir à distinguer entre un *qui* monomorphémique contenant une consonne palatalisée et un *qu'i* bimorphémique contenant une consonne non palatalisée, l'existence d'exemples tels que (ii) démontre que les choses ne peuvent pas être aussi simples. Il vaut donc mieux être prudente et exclure des exemples comme (12) en raison de leur ambiguïté.

(i) *J' vas attènne l'ésmainne tchi vient* (D)
(ii) *ch'est eine histoére qui est complitchée.* (E)

où on s'attendrait à *qu'ch'est eine pièce...* (voir la section 2.5 ci-bas), de même que tous les cas où on a clairement *qu* suivi d'un pronom sujet, comme en (14).

(12) *lo qu'i y o des batieus* [ki] *trinn'té din l'ieu* (D)

(13) *Ch'pétcheu d'leune* [ki] *est eine pièce de Maurice Crampon* (C)

(14) a. *Conme eine brouette qu'a n'va pus.* (A)
b. *Echti-lo qu'il invinté o, i n'étoait point si bête* (D)
c. *Si ch'est vous qu'o l'diseu...* (D)

Les résultats du tableau 5 démontrent que les quatre locuteurs emploient des pronoms sujets dans leurs relatives sujets, que ce soit dans leur production orale ou écrite. Notons de plus que le seul exemple de *qui* dans l'oral du locuteur A se trouve dans une relative tronquée suivie d'une relative contenant la forme picarde attendue *qu'a*, comme on peut le voir en (15), et que l'un des deux exemples de *qui* produits par le locuteur C, qui est cité en (16), est immédiatement corrigé et remplacé par la structure plus picarde *qu'o*.

Tableau 5 : les relatives sujets : *que* + clitique sujet

	A	B	C	D
oral	75% (3/4)	100% (2/2)	89,5% (17/19)	100% (41/41)
écrit	–	100% (22/22)	100% (26/26)	100% (46/46)

(15) *eine brouette qui a les deux, qu'a... qu'a– qu'a carrioche.* (A)

(16) *ch'est nous qui l'avons – qu'o l'avons créée, chop pièche* (C)

Trois des quatre types de variation examinés jusqu'ici, le redoublement des sujets, les relatives sujets et le choix de l'auxiliaire, ne sont pas uniques au picard. En effet, plusieurs variétés de français familier ou populaire partagent avec le picard ces schémas de variation (voir, par exemple, Frei 1929). Ce qui distingue le picard du français dans ces cas, c'est que le picard favorise les variantes que rejette le « bon » français. Dans la prochaine section, nous nous pencherons sur un élément qui est, cette fois, unique au picard : les pronoms sujets neutres.

2.5 Les pronoms sujets neutres

Une dernière construction, typiquement picarde cette fois, renforcera la conclusion selon laquelle le picard écrit trouve sa source

dans la langue parlée. Le picard se distingue du français en ce qui a trait aux pronoms sujets neutres équivalents à *ce/ça*. En français, *ce* s'emploie avec le verbe *être* et *ça* (ou son pendant plus formel *cela)* avec les autres verbes[5]. Le picard possède pour sa part trois formes distinctes : *ch, a* et une forme nulle. D'un point de vue étymologique, la forme nulle du pronom neutre est vraisemblablement le résultat de l'affaiblissement phonologique de *ch* et *a* l'aboutissement de *cha*[6]. D'un point de vue synchronique, cependant, l'alternance entre les formes *ch, a* et Ø en picard vimeusien moderne ne peut être décrite en termes purement phonologiques.

Vasseur (1996 : 32) note l'existence des formes *ch/éch* et *a*[7] pour le pronom démonstratif sujet et il remarque en page 76 que « l'omission du sujet neutre est courante ». Malheureusement, il ne fournit que peu de détails concernant la distribution des différentes formes et ne mentionne que l'emploi concurrent des formes en (17) :

(17) a. *Est point vrai*
b. *A n'est point vrai*

Une étude détaillée de la distribution des formes du pronom sujet neutre révèle que *ch* s'emploie lorsque le verbe *être* est suivi d'un prédicat nominal, prépositionnel ou propositionnel[8], de même que dans les constructions clivées, comme on peut le voir en (18). Pour leur part, *a* et son allomorphe nul s'emploient lorsque *être* est suivi d'un prédicat adjectival et avec tous les autres verbes. La variante *a* s'emploie devant consonne, comme le montrent les exemples en (19), alors que la variante nulle s'emploie devant voyelle, tel qu'illustré en (20).

(18) a. *Ch'étoait bién Fonse* (Chl'autocar 19)
b. *pi cho't topète lo ch'est pour ti !* (Chl'autocar 21)
c. *Ch'est qu'il est temps pour mi qu'j'y voéche* (Chl'autocar 29)
d. *Ch'n'étoait mie des bigarrieux qu'i vindoait* (Chl'autocar 32)

5 — En français parlé familier, dans sa variété québécoise du moins, la distribution de *ce* se limite en fait aux formes à initiale vocalique du verbe *être* : *c'est* et *c'était* contre *ça sera* et *ça serait.*

6 — Ledieu (1912) et Lebesgue (1984) notent que *ch* placé devant *est* peut être remplacé par une forte aspiration. Un exemple d'aspiration de *ch* dans le pronom neutre fort *cho* est attesté dans un texte manuscrit d'Abbeville qui date de 1837 et qui a été récemment retrouvé et publié dans *Ch'Lanchron* 83 : 23 : *aprés ho j'ai intré par ane porte qual etoit foétte par inheut.*

7 — Vasseur cite toutes les formes en notation phonétique ; l'orthographe utilisée ici est celle développée par les Picardisants du Ponthieu et du Vimeu et Ch'Lanchron.

8 — Une certaine variation est observée avec les prédicats prépositionnels. *Ch* semble être la forme la plus fréquente mais quelques exemples de *a/Ø* ont été trouvés. L'étude détaillée de ces cas, de même que celles des rares prédicats adverbiaux, reste à faire.

(19) a. *A cminchoait bién.* (Chl'autocar 18)
b. *A sroait malheureux qu'éj fuche pamè d'ichi Dérgnies* (Chl'autocar 30)
c. *A n'est mie complitchè* (Chl'autocar 33)

(20) a. *A tè étudiè : i peut pluvoér à l'déneuche.* (Chl'autocar 41)
b. *Étoait d'trop bieu !* (Chl'autocar 31)
c. *D'abord est bién simpe* (Chl'autocar 22)

Le tableau 6 ci-dessous présente l'emploi que font les quatre locuteurs de mon corpus des pronoms sujets neutres. Les fréquences représentent le nombre d'emploi de chaque forme qui est conforme aux règles d'utilisation présentées ci-haut.

Tableau 6 : les pronoms sujets neutres

		A	B	C	D
oral	Ø	88,9% (8/9)	100% (15/15)	100% (7/7)	92,3% (12/13)
	a	100% (4/4)	100% (13/13)	100% (16/16)	95,9% (70/73)
	ch	95,6% (43/45)	98,7% (78/79)	82,0% (73/89)	91,4% (160/175)
	autres	2 *ça* / 14 *c'*	0	5 *cha*	4 *ça* / 16 *cha*
écrit	Ø		100% (13/13)	100% (28/28)	93,3% (14/15)
	a		100% (40/40)	100% (44/44)	96,4% (27/28)
	ch		100% (99/99)	95,9% (71/74)	100% (73/73)
	autres		0	0	0

Comme nous pouvons le constater, tous les locuteurs partagent les mêmes règles d'emploi des pronoms neutres sujets. La seule exception notable concerne l'emploi que fait le locuteur C de la forme *ch*, surtout à l'oral. Bien que l'emploi de cette forme suive les règles décrites ci-haut dans plus de 80% des cas, on observe chez ce locuteur-auteur une tendance non négligeable à employer *ch* devant un prédicat adjectival, comme en (21) a. Il est possible de voir ici l'interférence du français, qui utilise toujours *ce* devant *être*. Il est cependant intéressant de noter que le locuteur C connaît bien les règles d'emploi de *ch* et que 95,9% des *ch* qu'il emploie à l'écrit sont utilisés avec des prédicats non adjectivaux. Un exemple de l'écrit est présenté en (21) b. Le locuteur D, présente, dans

une moindre mesure, la même tendance à employer *ch* devant un prédicat adjectival à l'oral. À l'écrit, cet usage disparaît. (22) ci-dessous contient quelques exemples de prédicats adjectivaux tirés des données du locuteur D.

(21) a. *ch'est pas pasque ch'est viu qu'ch'est pas boin* (C ; oral)
b. *Est à peinne croéyabe, et pi portant est vrai* (C ; écrit)

(22) a. *mais ch'est vrai qu'i y o gramint dé traditions* (D ; oral)
b. *Ch'est vraimint abominabe* (D ; oral)
c. *Est seur qu'à s'édviser oz aglave éd soé* (D ; écrit)
d. *D'tous sins est bien simpe* (D ; écrit)

La principale différence dans l'emploi des pronoms sujets neutres à l'oral et à l'écrit est l'emploi à l'oral de certaines formes qui sont absentes de l'écrit. Comme on peut s'y attendre, les formes françaises *ça* et *c'*, qui se retrouvent dans le parler des locuteurs A et D, sont exclues des textes. Ce qui est plus intéressant, c'est que la forme *cha*, qui apparaît plusieurs fois dans le parler des locuteurs C et D, est aussi exclue des textes. Cette exclusion peut surprendre, de prime abord, du fait que la forme *cha* est clairement une forme picarde. Elle peut cependant s'expliquer par l'influence du modèle vimeusien fourni par des auteurs tels que Gaston Vasseur et Armel Depoilly dans la norme littéraire qui est en train de se développer dans cette région. En effet, *cha* ne se retrouve pas chez les locuteurs et auteurs originaires du cœur du Vimeu. Vasseur et Depoilly ne l'emploient jamais dans leurs textes, pas plus que les locuteurs A et B dans le présent corpus ; de plus, Vasseur 1996 ne cite pas cette forme parmi les pronoms sujets neutres. Elle est cependant fréquente dans d'autres régions picardes (voir (23) ci-dessous) et dans la grammaire de locuteurs vimeusiens qui vivent en périphérie de la région vimeusienne ou qui ont longtemps été en contact avec d'autres variétés de picard, comme le montrent les exemples d'Ernest Dumont, un auteur originaire du Vimeu mais qui a passé une grande partie de sa vie dans le Ponthieu, en (24). Ce n'est donc pas un hasard si les locuteurs qui utilisent la forme *cha* à l'oral sont tous deux d'Abbeville, ville du Ponthieu aux confins du Vimeu et de l'Amiénois.

(23) a. *... in sorte éq cha n's'érnouvelle pu*
(Marceau, Amiens, *Ch'Lanchron* 85 : 7)
b. *cha n'allouait pont des pu miu.*
(Dussaussoy, Pas-de-Calais, *Ch'Lanchron* 85 : 15)
c. *Cha va nous printe tout l'journée !*
(Giséle Raverdy, Hainaut ; *Ch'Lanchron* 85 : 37)

(24) a. *seulemeint cha coûte tcher* (Dumont, Gronnée, p. 6)
b. *Cha m'a meume foait plaisi* (Dumont, Gronnée, p.7)

Conclusion

La présente étude confirme les conclusions de mes travaux précédents : le picard vimeusien écrit reflète, dans une très large mesure, le picard parlé de cette région. Il ne s'agit donc pas d'une création de la part des auteurs et des éditeurs. L'examen du picard parlé d'un locuteur natif et la comparaison de la production orale et écrite de trois auteurs révèlent que les règles qui gouvernent l'emploi des pronoms neutres, du redoublement des sujets et des relatives sujets à l'écrit sont les mêmes qu'à l'oral. Là où le picard écrit s'éloigne quelque peu du picard parlé, c'est dans la régularisation des formes reconnues picardes et l'élimination des formes considérées trop françaises. Ainsi, l'adverbe de négation *pas*, les relatives en *qui* et les pronoms neutres *c'* et *ça*, qui sont attestés dans la langue parlée des picardisants étudiés ici, sont complètement absents des textes examinés dans cette étude. L'emploi du verbe *éte* comme auxiliaire devient rare et le redoublement des sujets presque catégorique, se généralisant mêmes aux sujets quantifiés. L'emploi du pronom neutre *ch* devant prédicat adjectival, vraisemblablement dû à l'interférence du pronom français *ce*, devient marginal. Finalement, même la négation *mie* peut être vue sous cet angle : bien que sa fréquence d'emploi dans mon échantillon de langue parlée soit si basse qu'on serait tenté d'interpréter cet unique exemple comme un emprunt à la langue écrite, l'examen d'un corpus oral plus étendu confirme l'emploi de *mie* dans la langue parlée, incluant celle des picardisants du cru.

Comment, et dans quelle mesure, le picard oral et le picard écrit s'influencent-ils ? Nous l'avons vu, la norme littéraire vimeusienne qui se développe reflète d'abord et avant tout la langue parlée de ses auteurs. Mais ce n'est pas la seule façon dont l'oral influence l'écrit. Si les auteurs parviennent à exclure de leurs textes plusieurs formes jugées trop françaises, ils en laissent d'autres s'y glisser. Parmi les constructions étudiées ici, c'est l'auxiliaire *éte* qui échappe le plus à la vigilance des auteurs. Dans Auger (2002 a), j'ai noté un autre cas de variation à l'écrit qui peut être attribué à l'influence de la langue orale : l'emploi de l'imparfait plutôt que du conditionnel dans une proposition conditionnelle (c'est-à-dire *si j'avoais* au lieu de *si j'éroais*). Alors que Vasseur (1996 : 81) condamne cet usage, l'examen d'un texte publié dans *Ch'Lanchron*

74 a révélé que le conditionnel était employé dans seulement 50% des propositions conditionnelles.

Dans cet article, nous avons vu que le picard écrit exerce aussi son influence sur le picard parlé. En effet, alors que le locuteur A emploie surtout l'auxiliaire *éte* et la négation verbale *pas*, les trois auteurs utilisent tous en majorité des formes plus clairement picardes. Je n'ai pas cherché à identifier le mécanisme de cette influence mais deux possibilités se présentent. La plus simple, c'est que l'écrit influence l'oral des auteurs en fournissant des formes pas ou peu attestées à l'oral. Mais le phénomène est vraisemblablement plus subtil et complexe à la fois. Je propose que le fait de réfléchir à leur langue, à la façon dont il convient de l'écrire, à sa préservation et à sa valorisation amène les locuteurs-auteurs à faire des choix linguistiques qui accentuent la « picardité » de leur langue écrite. Il est alors plausible de penser que la pratique de l'écriture, qui déclenche cette réflexion et qui permet aux auteurs de bien maîtriser l'emploi des formes picardes, peut déteindre sur leur pratique orale. Chez les picardisants du cru, qui emploient le picard comme langue quotidienne, ce type de préoccupation n'existe pas ou qu'à un moindre degré et leur usage est moins fortement influencé par ce souci de « picardité ».

Dans la discussion qui a suivi ma présentation au colloque, la question de ce qui distingue le picard du français familier ou populaire a été soulevée. Certains auteurs, dont Éloy 1997, ont noté le caractère peu distinct de la syntaxe picarde et suggéré qu'il valait mieux baser nos études de cette langue sur sa phonologie, sa morphologie ou son lexique. L'étude présentée ici démontre qu'en dépit de leurs ressemblances formelles, le redoublement du sujet, les pronoms résomptifs sujets dans les propositions relatives et l'auxiliaire *avoér* jouent un rôle diamétralement opposé en français et en picard : alors que les francophones éliminent ou tentent d'éliminer ces usages quand ils parlent « bien » français, les picardisants font au contraire l'effort de les utiliser dans leurs textes et dans leur parler. Nous avons vu, au cours de cet article, quelques exemples d'auto-correction allant dans ce sens. Ces exemples, qui sont réunis en (25), et auxquels j'ajoute deux autres exemples, confirment l'effort des locuteurs du Vimeu de bien employer des formes picardes. Si l'on ajoute à ces faits l'emploi exclusif d'adverbes de négation (presque complètement) disparus du français standard dans la langue écrite, on voit apparaître un picard écrit bien typé et clairement distinct du français.

(25) a. *eine brouette qui a les deux, qu'a... qu'a– qu'a carrioche.* (A)
b. *Gaston Vasseur, il est vnu - il a vnu étou écouter des canchons* (B)

c. *ch'est nous qui l'avons – qu'o l'avons créée, chop pièche* (C)
d. *y a point d'raison qu'o n'fuchiez o - qu'o n'y fuchèche point, hein.* (D)
e. *Oui, ça vient de - a vient du latin* (G)

Julie AUGER
Indiana University

Références

Auger, Julie. 1994. « On the nature of subject clitics in Picard ». In M. L. Mazzola (réd.), *Issues and Theory in Romance Linguistics.* Washington, D.C. : Georgetown U. Press. pp. 159-179.

Auger, Julie. 2002 a. « The development of a literary standard : The case of Picard in Vimeu-Ponthieu, France ». In B. D. Joseph et al. (réd.), *When Languages Collide.* Columbus, OH : Ohio State University Press. pp. 141-164.

Auger, Julie. 2002 b. « Picard parlé, picard écrit : dans quelle mesure l'écrit représente-t-il l'oral ? ». In Cl. Pusch & W. Raible (réd.), *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache.* Tübingen : Gunter Narr. pp. 265-278.

Éloy, Jean-Michel. 1997. *La constitution du picard : une approche de la notion de langue.* Louvain : Institut de Linguistique de Louvain.

Flutre, Louis-Fernand. 1977. *Du moyen picard au picard moderne.* Amiens : Musée de la Picardie.

Frei, Henri. 1929, 1971. *La grammaire des fautes.* Genève : Slatkine Reprints.

Lebesgue, Philéas. 1984. *Grammaire picard-brayonne.* Amiens : Centre d'études picardes.

Ledieu, Alcius. 1912. *Petite grammaire du patois de Démuin.* Paris : Picard.

Vasseur, Gaston. 1996. *Grammaire des parlers picards du Vimeu (Somme) avec considération spéciale du dialecte de Nibas.* Abbeville : F. Paillart.

Textes

..., *Ch'Lanchron.* Revue trimestrielle publiée à Abbeville.

D'Amiens, Eustache. 1947. *Le boucher d'Abbeville.* Londres : Éditions Oliver and Boyd.

David, Édouard. 1920. *Vieilles Réd'ries suivies de Chés Contes d'Lafleur.* Amiens : Librairie Edgar Malfère.

Dumont, Ernest. 1935. *Eine gronnée d'contes ed Pierre Azeu.* Rue : Imprimerie du Marquenterre.

Leclercq, Jean. 1996. *Chl'autocar du Bourq-éd-Eut.* Abbeville : Ch'Lanchron.